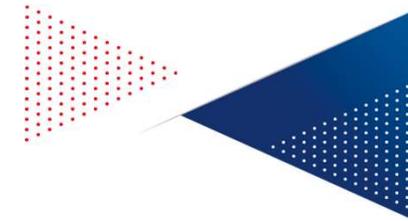


COMMISSION FEDERALE DES ARBITRES

AFFE 1

2022-2023



Nom Prénom Arbitre	Groupe	Affectation
AMDOUNI AMIRA	Groupe A	AFFE 1
BRASSART CLOTHILDE	Groupe A	AFFE 1
DUBREIL CLEMENTINE	Groupe A	AFFE 1
JOURDAIN BERENGERE	Groupe A	AFFE 1
ROSSIGNOL MELISSA	Groupe A	AFFE 1
ZAOUAK NABILA	Groupe A	AFFE 1
MAUBACQ JENNIFER	Groupe B	AFFE 1
BOUDINA SIHAM	Groupe C	AFFE 1
COMBA CAMILLE	Groupe C	AFFE 1
DI BENEDETTO STEPHANIE	Groupe C	AFFE 1
LE CHEVERT VIOLETTE	Groupe C	AFFE 1
TODESCHINI VALERIE	Groupe C	AFFE 1
LAURANT MELINE	Groupe C	AFFE 2

La présente décision est susceptible de recours devant les juridictions administratives dans un délai d'un mois à compter de sa notification. La recevabilité de ce recours contentieux est toutefois soumise à la saisine préalable et obligatoire de la Conférence des Conciliateurs du CNOSF dans le délai de 15 jours suivant la notification de la décision, dans le respect des dispositions des articles L. 141-4 et R. 141-5 et suivants du code du sport.